



Janvier 2016

Synthèses n° 2016/279

Après deux années de baisse, rebond des exportations de vins vers les pays tiers en 2015

En 2015, la récolte viticole française, estimée à 47,9 millions d'hectolitres, se situerait au-dessus de la moyenne des cinq dernières années. Sur les onze premiers mois de l'année, les exportations en volume de vins d'appellation d'origine protégée (AOP), hors champagne, progressent à destination des pays tiers, notamment vers la Chine, alors qu'elles reculent nettement vers l'Union européenne comparées à la même période de 2014. En valeur sur la même période, les exportations, repartent à la hausse, principalement en direction des pays tiers. Après une légère baisse en 2014/2015 et un début de campagne 2015/2016 encore en repli, les prix des vins d'appellation amorcent un redressement depuis octobre 2015.

Des disponibilités de vins AOP stables en début de campagne 2015/2016

Selon les prévisions du Service de la Statistique et de la Prospective (SSP) au 1^{er} novembre 2015, la récolte française de vins s'élèverait à 47,9 millions d'hectolitres (hl) pour la campagne 2015/2016. La production de l'année 2015 dépasserait de 2 % celle de 2014 et de 5 % le niveau moyen 2010-2014, 2012 et 2013 ayant connu des niveaux historiquement faibles. La campagne 2015 a été marquée par des conditions climatiques favorables au moment de la floraison et par une canicule et une sécheresse estivale aux impacts différenciés entre l'Ouest et l'Est de la France. L'Est a affiché une production en baisse alors que les vignobles des régions de l'Ouest enregistraient de bons rendements, grâce à des pluies tardives abondantes. En particulier, la production de vins pour eau-de-vie augmenterait sur un an (+ 9 %),

notamment celle de vins pour Cognac, ainsi que la récolte de vins à indication géographique protégée (IGP) situés principalement en Languedoc (+ 5 %).

Selon l'Organisation internationale de la vigne et du vin (OIV), les récoltes des principaux producteurs européens, hors jus et moûts, progresseraient elles aussi par rapport à 2014 : + 10 % par rapport à 2014 pour l'Italie, soit 48,9 millions d'hl, après une récolte 2014 réduite à la suite d'intempéries et + 4 % pour l'Es-

pagne, soit 36,7 millions d'hl. Toujours selon l'OIV, la production mondiale provisoire atteindrait 275,7 millions d'hl, hors jus et moûts, en 2015, en légère progression sur un an (+ 2 %).

D'après les données provisoires de la Direction Générale des Douanes, les stocks français de vins à la propriété au début de la campagne 2015/2016, s'élèvent à près de 27,6 millions d'hectolitres, en légère croissance par rapport à l'an dernier (+ 1 %), grâce à une récolte 2014 qui

Estimation de récolte de vins au 1^{er} novembre 2015

Catégories de vins	2015	2015/2014 (%)	2015/Moyenne 2010-2014 (%)
Vins AOP	21 691	- 1	3
Vins pour eaux-de-vie	9 238	9	14
Vins IGP	13 372	5	5
Autres vins (dont vins sans IG)	3 586	- 8	- 5
Total vins	47 886	2	5

Sources : Agreste pour 2015, Douanes pour années antérieures

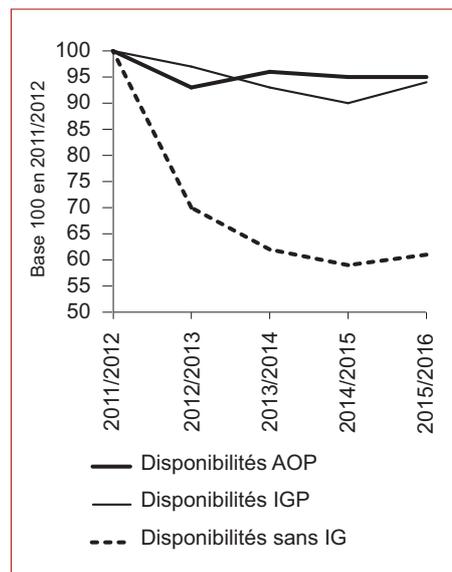
a renoué avec des niveaux proches de la moyenne. Les stocks sont en hausse pour les vins AOP (+ 2 %, à 21,5 millions d'hl) et pour ceux sans IG (+ 3 %, à 1,4 millions d'hl) alors qu'ils diminuent légèrement pour les vins IGP (- 1 %, à 4,5 millions d'hl).

Au final, les disponibilités (production + stocks) au début de la campagne 2015/2016, estimées à 66,3 millions d'hl, progresseraient de 2 % par rapport à la campagne précédente, tous vins confondus. Les disponibilités en AOP seraient stables sur un an. Celles en vins IGP et sans IG augmenteraient de 5 %, soutenues par la récolte dynamique en vins IGP.

Baisse des ventes en vrac sur les premiers mois de la campagne

En cumul sur les quatre premiers mois de la campagne 2015/2016 (août 2015-juillet 2016), les transactions en volume de vins en vrac IGP reculent sur un an, d'après les données collectées par FranceAgriMer, après avoir fortement progressé en 2014. Sur la même période, les volumes des ventes de vins IGP rouges rosés et blancs baissent (respectivement - 20 % et - 9 %), tout en se situant respectivement 17 % et 54 % au-dessus de la

Disponibilités stables sur un an pour les vins AOP



Sources : Agreste, bilan DGDDI

moyenne 2010-2014. Les transactions en volume de vins blancs et rouges sans indication géographique (IG) diminuent également (respectivement - 19 % et - 38 % sur un an).

Parmi les transactions de vins IGP en volume, ce sont celles des vins avec mention de cépage qui s'érodent le moins (- 12 % sur un an). Ces évolutions ne concernent toutefois que les premiers mois de la nouvelle campagne et portent sur des volumes minoritaires (20 % en moyenne par rapport à l'ensemble d'une campagne), encore issus de la récolte précédente.

Les exportations de vins français d'appellation vers les pays tiers dépassent en 2015 celles vers l'Union européenne

Sur la campagne 2014-2015, les exportations de vins, hors spiritueux, diminuent en volume par rapport à la campagne 2013-2014 (- 2 %), confirmant le recul observé lors des deux campagnes précédentes. Cette tendance recouvre cependant des évolutions opposées entre l'Union européenne et les pays tiers. Les volumes exportés reculent fortement sur un an à destination de l'Union européenne (- 7 %) alors qu'ils progressent vers les pays tiers (+ 2 %). En valeur, les exportations repartent à la hausse (+ 5 % sur un an), après un recul lors de la campagne 2013-2014.

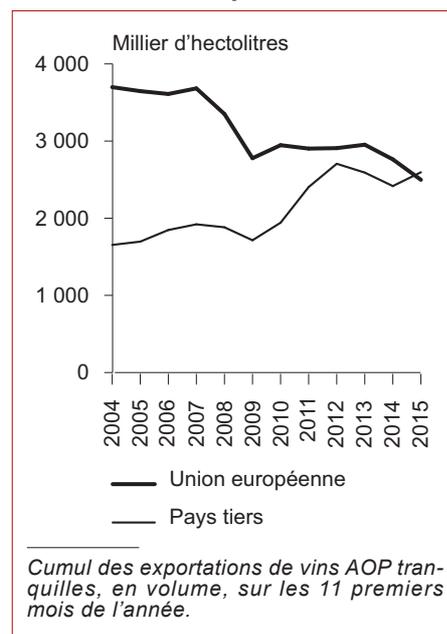
En cumul sur les onze premiers mois de 2015, les exportations de vins, hors spiritueux, diminuent en volume par rapport à la même période de 2014 (- 2 %), tout en progressant de 7 % en valeur. Les volumes exportés reculent nettement à destination de l'Union européenne (- 9 %) alors qu'ils progressent vers les pays tiers (+ 9 %).

Sur les onze premiers mois de 2015, les exportations chutent vers l'Allemagne (- 15 % en volume et - 11 % en valeur sur un an) et le Royaume-Uni (- 6 % en volume mais + 5 % en valeur). Les vins AOP tranquilles sont parmi les plus affectés : - 10 % vers l'UE, dont - 24 % à destination de l'Allemagne. Les volumes de vins sans IG exportés vers l'UE sont également pénalisés (- 14 %).

Vers les pays tiers, la hausse des volumes exportés sur les onze premiers mois de 2015 concerne essentiellement les vins AOP tranquilles (+ 7 % sur un an), notamment ceux à destination des États-Unis (+ 7 %). Après avoir chuté de 10 % en 2013, puis en 2014, les volumes de vins AOP exportés vers le groupe « Chine, Hong Kong, Singapour et Taïwan » repartent nettement à la hausse (+ 24 %), retrouvant le niveau élevé atteint en 2012. Vers la Chine, les volumes exportés de vins d'appellation de Bordeaux rouge regagnent 34 % sur un an, après la baisse survenue en 2014. En direction du Japon, les exportations de vins AOP baissent de 4 % en volume. Pour la première fois, les exportations de vins français d'appellation vers les pays tiers dépassent en 2015, en volume, celles vers l'Union européenne.

En valeur, la hausse des exportations concerne toutes les catégories de vins, en particulier les AOP tranquilles (+ 11 % sur les onze premiers mois) et est surtout portée par les pays tiers. Une bonne valorisation est notamment enregistrée aux

En 2015, les exportations de vins AOP vers les pays tiers dépassent en volume celles vers l'Union européenne



Source : DGDDI (Douanes)

Cumul des exportations de vins AOP tranquilles, en volume, sur les 11 premiers mois de l'année.

États-Unis (+ 23 % tous vins confondus, dont + 15 % pour les vins AOP).

S'agissant du champagne, les exportations continuent leur progression en volume (+ 6 %) et en valeur (+ 13 %) sur les onze premiers mois de l'année 2015. La hausse des exportations concerne aussi bien l'Union européenne que les pays tiers (respectivement + 5 % et + 7 %). La valorisation est très marquée vers certains pays tiers: la Chine (+ 56 %), les États-Unis (+ 33 %), le Canada (+ 25 %) et le Japon (+ 19 %).

De janvier à novembre 2015, les volumes exportés de Cognac retrouvent des couleurs avec une progression de 9 % comparative-ment à la même période de 2014. Ils progressent à destination de l'Union européenne (+ 5 % sur un an) et surtout de la Chine (+ 26 %). Ce pays affiche un net redressement, après une baisse dans les mêmes proportions en 2014. Vers les États-Unis, les exportations demeurent soutenues (+ 13 %). Toutes destinations confondues, le chiffre d'affaires du Cognac à l'exportation augmente de

20 %. La valorisation est importante aux États-Unis sur un an (+ 41 %).

Stabilisation des prix des vins hors appellation à un niveau élevé

Sur les quatre premiers mois de la campagne 2015/2016, les prix moyens des vins IGP et sans IG augmentent sur un an (respectivement + 4 % et + 3 %), toutes couleurs confondues, soit une hausse plus modérée que l'an dernier, à la même époque (environ 20 %).

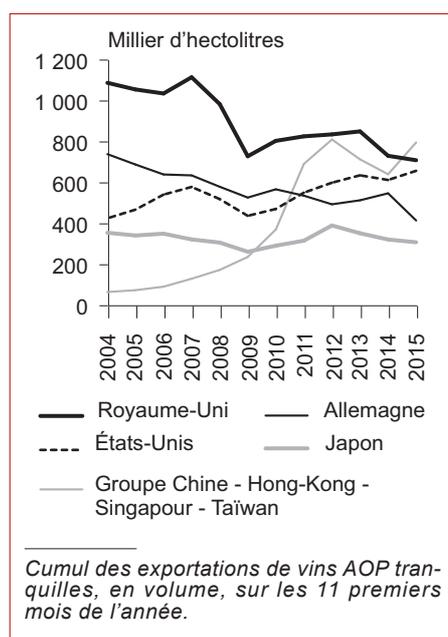
Vins d'appellation : redressement des prix depuis octobre 2015, après une campagne 2014/2015 en léger recul

Pour les vins d'appellation, hors champagne et toutes appellations confondues, les prix de la campagne 2014/2015 (mesurés par l'indice des prix agricoles entre août 2014 et juillet 2015) ont légèrement reculé comparés à ceux de la campagne 2013/2014 (- 1 %), en raison d'un commerce extérieur en contraction. Les prix des appellations des vins de Bourgogne et de Bordeaux ont été les

plus affectés (respectivement - 10 % et - 3 %). Les Côtes-du-Rhône ont mieux résisté, avec une augmentation de 2 %. Le prix du champagne a légèrement progressé entre ces deux campagnes (+ 1 %), tiré par un commerce extérieur favorable.

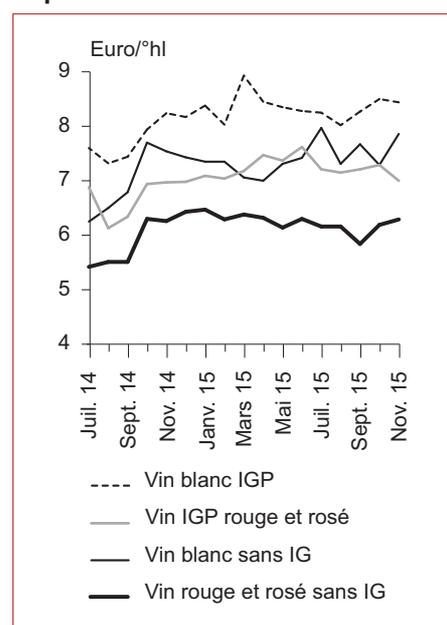
Sur les quatre premiers mois de la nouvelle campagne 2015/2016 (août à novembre 2015), les prix des vins d'appellation, hors champagne, reculent par rapport à la même période de l'année précédente (- 3 %), tout en restant à un niveau élevé par rapport à la moyenne 2010-2014 sur la même période (+ 17 %). En ce début de campagne, ils diminuent sur un an dans la quasi-totalité des bassins viticoles. Pour les vins de Bordeaux, les cours baissent de 7 % comparés à ceux de 2014, tout en se maintenant supérieurs de 12 % à la moyenne des cinq dernières campagnes. Quant aux vins de Bourgogne, les prix diminuent sur un an (- 6 %) tandis que ceux des vins des Côtes-du-Rhône sont stables. Toutefois, les cours semblent repartir à la hausse depuis octobre 2015, notamment pour l'appellation des vins de Bourgogne.

Reprise des exportations de vins AOP à destination de la Chine



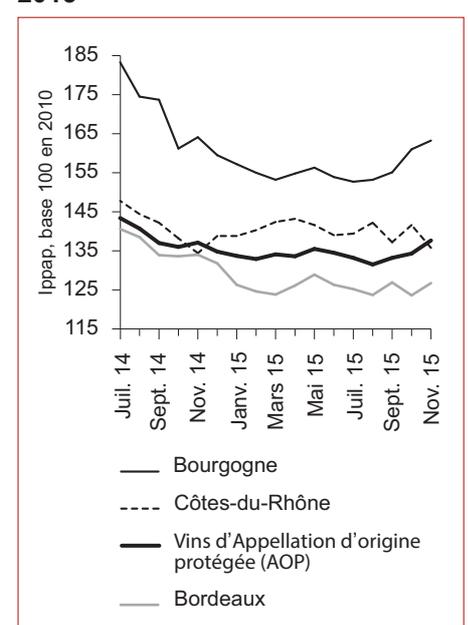
Source : DGDDI (Douanes)

Stabilisation à un niveau élevé des prix des vins hors appellation, depuis novembre 2014



Source : FranceAgriMer, contrats d'achats

Les prix des vins de Bourgogne repartent à la hausse en octobre 2015



Source : Insee

Sources et définitions

Sources

- Les prix et volumes de ventes en vrac des vins sans IG (vins sans indication géographique) et IGP (vins à indication géographique protégée), au niveau de la première commercialisation sont issus des contrats de vins en vrac suivis par FranceAgriMer www.franceagrimer.fr/
- Les prix des vins d'appellation sont mesurés par l'indice des prix agricoles à la production. Ces indices de prix sont élaborés par l'Insee à partir des ventes en vrac des vins AOP.
- Les données de consommation taxée sont fournies par le bureau F3 des Douanes : www.douane.gouv.fr/
- Les données du commerce extérieur français des vins sont fournies par la Direction générale des douanes et droits indirects (DGDDI).

Définition

- Vin tranquille : tout vin qui n'est pas effervescent.

Pour en savoir plus

Toutes les informations conjoncturelles et structurelles sur les vins sont disponibles à parution sur le site Agreste de la statistique agricole : www.agreste.agriculture.gouv.fr

- dans « Données en ligne - Conjoncture agricole - Viticulture » pour les séries chiffrées
- dans la rubrique « Conjoncture - Viticulture » pour les publications Agreste Conjoncture

Les dernières publications Agreste parues sur le thème sont :

- « Au 1^{er} novembre 2015, un potentiel de production viticole estimé en hausse par rapport à 2014 », Infos rapides Viticulture n° 4, novembre 2015
- « Les cours des vins d'appellation sont orientés à la baisse depuis 2014 », Synthèses n° 2015/254, juin 2015
- « En 2014, les cours des vins se situent à un niveau supérieur à ceux des années passées », Synthèses n° 2014/254, décembre 2014

Pour nous contacter : agreste-info@agriculture.gouv.fr

Organismes et abréviations

AOP : appellation d'origine protégée

IGP : vins à indication géographique protégée

VSIG : vins sans indication géographique

FAO : Food and Agriculture Organization of the United Nations

Ippap : indice des prix des produits agricoles à la production

SAA : statistique agricole annuelle, Agreste (données historiques de productions et de surfaces)

OIV : Organisation internationale de la vigne et du vin



Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Secrétariat Général

SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE

3 rue Barbet de Jouy - 75349 PARIS 07 SP

Site internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Béatrice Sédillot

Rédacteur : Laurent Bernadette

Composition : SSP-ANCD

Dépot légal : À parution

© Agreste 2016

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole
www.agreste.agriculture.gouv.fr